

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l’article L311-9 du code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations du Conseil d’agglomération examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération, www.mulhouse-alsace.fr :

Communauté d’Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

(Convocation envoyée le 24 janvier 2023)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D’AGGLOMÉRATION **SÉANCE DU 30 JANVIER 2023 À 17 H 30** Sous la présidence de Fabian JORDAN

Quorum pour 102 élus en exercice : 52 élus présents.

PRESENTS (75) : Mme BAECHTEL, M. BEHE, M. BELLONI (jusqu’au point 24° compris), M. BEYAZ, M. BLANQUIN, Mme BONI DA SILVA, Mme BUCHERT, M. BUX (à partir du point 13°), M. CAUSER, M. CHAPATTE, M. CHÉRAY, M. COLOM, Mme CORNEILLE, M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, M. D’ORELLI, M. DUSSOURD (jusqu’au point 18° compris), Mme EL HAJJAJI, M. ENGASSER (à partir du point 5°), M. GERARDIN, M. GIRONA, Mme GODBILLON, M. GOEPFERT, Mme GOETZ, Mme GOLDSTEIN, M. GREILSAMMER, M. GUTH, M. HAGENBACH, Mme HERZOG, M. HILLMEYER, M. HOMÉ, Mme HOTTINGER, M. JORDAN, M. JULIEN, Mme KEMPF, M. LAUGEL (jusqu’au point 26° compris), M. LECONTE, Mme LIERMANN, M. LIPP, M. LOGEL, M. LOISEL, Mme MEHLEN, M. MENSCH, M. METZGER, Mme MEYER, Mme MIMAUD, M. MINERY, M. MOR (à partir du point 3°), Mme MOTTE, M. NEUMANN, M. NICOLAS, M. OBERLIN, M. ONIMUS, Mme PAUGAM, M. PAUVERT, M. QUIN, Mme RAPP, Mme RENCK, M. RICHARD, M. RICHE (jusqu’au point 24° compris), M. RIFF (à partir du point 3°), M. SALZE (jusqu’au point 24° compris), Mme SCHELL, M. SCHILDKNECHT, M. SCHILLINGER, Mme SCHWEITZER (à partir du point 10°), M. SIMEONI, Mme SORNIN, Mme STIMPL (suppléante qui représente M. FUCHS), Mme TALLEUX (jusqu’au point 24° compris), M. TORANELLI, M. TRIMAILLE (à partir du point 14°), M. WEISBECK, M. WOLFF et Mme ZELLER.

EXCUSES / ABSENTS (11) : M. BECHT, M. BERGDOLL, M. EHRET, M. HORTER, Mme JENN, M. KRZEMINSKI, M. PULEDDA, Mme RITZ, M. STURCHLER, Mme SUAREZ et M. ZIMMERMANN.

PROCURATIONS (16) : Mme AGUDO-PEREZ à M. LAUGEL, M. BITSCHENE à M. MOR, Mme BOESCH à M. CHÉRAY, Mme BOUAMAIED à Mme HOTTINGER, M. BOUILLÉ à Mme SORNIN, Mme FAUROUX-ZELLER à Mme LOISEL, Mme GERRER à M. RICHE, M. HARTMANN à M. ONIMUS, M. JUNG à M. CHAPATTE, Mme LUTOLF-CAMORALI à Mme RENCK, Mme LUTZ à M. COLOM, Mme MATHIEU-BECHT à Mme BAECHTEL, Mme RISSER à M. QUIN, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK à Mme CORNEILLE, M. STEGER à M. BEYAZ, M. VIOLA à Mme GOLDSTEIN.

Procurations temporaires : M. BELLONI à M. JORDAN (à partir du point 25°), M. RICHE à M. RICHARD (à partir du point 25°) et Mme TALLEUX à M. TORANELLI (à partir du point 25°).

Les membres du Conseil d'agglomération ont adopté les délibérations suivantes :

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1° | Désignation du secrétaire de séance

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 2° Procès-verbal | Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2022 (3412)

Le procès-verbal du 12 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 3° Projet de délibération n°941C | Information du Conseil d'agglomération sur les décisions prises par délégation (3412)

Le Conseil d'agglomération prend acte des décisions prises par délégation. |

TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPÉRATION

- Administration générale

- | | |
|----------------------------------|--|
| 4° Projet de délibération n°955C | Conseil communautaire : installation de conseillers communautaires représentant la commune de Mulhouse (3412/5.6.2/955C)

Les conseillers communautaires sont installés. |
|----------------------------------|--|

- 5° Projet de délibération n°956C Désignation des délégués communautaires de Mulhouse Alsace Agglomération au sein des organismes et associations divers : modification (3412/5.3.4/956C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 6° Projet de délibération n°957C Désignation des délégués communautaires de Mulhouse Alsace Agglomération au Pôle Métropolitain d'Alsace : modification (3412/5.3.3/957C)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

- 7° Projet de délibération n°962C Désignation des délégués communautaires de Mulhouse Alsace Agglomération au sein du comité syndical du syndicat mixte du Bassin des Rivières de Haute Alsace (ex-syndicat mixte de l'III) : modification (3412/5.3.3/962C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Ressources humaines

- 8° Projet de délibération n°963C Indemnités de fonction des membres du conseil communautaire : mise à jour janvier 2023 (323/5.6.1/963C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 9° Projet de délibération n°918C Mise à jour des ratios d'avancement de grade (322/4.1.8/918C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

- Enfance

- 10° Projet de délibération n°867C Concession de service public pour l'exploitation de l'accueil périscolaire « Ilot Mômes » à Pfastatt : avenant n° 1 (2342/1.2.2/867C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 11° Projet de délibération n°889C Concession de service public pour l'exploitation des sites périscolaires, extrascolaires et de l'animation jeunesse territoriale sur les communes de Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Petit-Landau et Niffer : avenant n°2 (2342/1.2.2/889C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 12° Projet de délibération n°930C Concession de service public pour l'exploitation des activités périscolaires des sites de Dietwiller et Habsheim : convention de groupement d'autorités concédantes (2342/1.2.1/930C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 13° Projet de délibération n°961C Concession de service public pour l'exploitation du multi-accueil, des activités périscolaires et extrascolaires du site « Le Moulin des Couleurs » à Mulhouse : avenant n° 2 (2342/1.2.2/961C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- Développement économique

- 14° Projet de délibération n°973C Programme Blue Industrie SA - adhésion à l'association COBThirty (COB30) (521/8.8/973C)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

- Attractivité, développement touristique et culturel

- 15° Projet de délibération n°944C Parc zoologique et botanique de Mulhouse : acceptation d'un legs (512/3.1.1/944C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Urbanisme et aménagement

- 16° Projet de délibération n°917C DMC - convention de financement relative à la participation de la ville de Mulhouse aux frais de surveillance et de gardiennage du site DMC (5341/7.5.5/917C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 17° Projet de délibération n°797C ZAC site gare TGV Mulhouse : compte-rendu d'activité de CITIVIA SPL pour les exercices 2020 et 2021 (5301/8.4/797C)

Le Conseil d'agglomération prend acte des comptes-rendus d'activités 2020 et 2021 de CITIVIA SPL relatif à la ZAC du site de la gare TGV de Mulhouse assortis d'observations.

- 18° Projet de délibération n°952C ZAC de la Gare : lancement de la procédure de délégation de service public afférente à la construction, la gestion et l'exploitation du parking du pont d'Altkirch (P3) (5300/1.2.1/952C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 19° Projet de délibération n°953C Village Industriel de la Fonderie : lancement de la procédure de délégation de service public afférente à la construction, la gestion et l'exploitation du parking sis sur l'actuel B45 (5300/1.2.1/953C)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

- 20° Projet de délibération n°954C Site de l'autoport : lancement de la procédure de délégation de service public afférente à l'extension, la gestion et l'exploitation du parking poids lourds payant (5300/1.2.1/954C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 21° Projet de délibération n°966C Élaboration du PLUI : arrêt des modalités de collaboration (532/2.1.2/966C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 22° Projet de délibération n°965C Élaboration du PLUI : définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation (532/2.1.2/965C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 23° Projet de délibération n°950C PLU de la commune d'Ottmarsheim : modalités de concertation préalable dans le cadre de la déclaration de projet (532/2.1.2/950C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 24° Projet de délibération n°949C Projet Urbain Partenarial rue des Vergers à Brunstatt : délégation de signature de la convention (532/2.1.2/949C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 25° Projet de délibération n°942C Perspectives de déploiement des réseaux de chaleur sur le territoire de l'agglomération (4300/7.4/942C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 26° Projet de délibération n°943C Réseaux de chaleur reconnus d'intérêt communautaire : ajout du réseau de chaleur « Centre Agglomération » (4300/5.7.9/943C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE DE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Transport

27° Projet de délibération n°938C Réseau ferré national à Richwiller : conventions de raccordement d'installations terminales embranchées (5413/3.6/938C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

28° Projet de délibération n°939C Réseau ferré national à Illzach : conventions de raccordement d'installations terminales embranchées (5413/3.6/939C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

29° Projet de délibération n°940C Compte Mobilité : convention de mandat (5413/1.4/940C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 20 h.

Le Président

Fabian JORDAN

- **Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération : www.mulhouse-alsace.fr.**
- **Un exemplaire papier des délibérations et du procès-verbal est également mis à la disposition du public au Secrétariat des assemblées de Mulhouse Alsace Agglomération, 2 rue Pierre et Marie Curie - Mulhouse, entrée A, 2^{ème} étage, bureau n° 231.**